

**Conférence d'Angélique Libbrecht - Autonomie et Expression de l'élève**  
**Le 28 mars 2026 – Mèze – Colloque des pratiques coopératives**

### **Résumé**

La conférence porte sur les pratiques pédagogiques d'Angélique Libbrecht, une enseignante belge spécialisée dans les dispositifs favorisant l'expression et l'autonomie de jeunes élèves. Angélique partage son parcours personnel et professionnel, marqué par des événements de vie forts (le décès soudain d'une élève, l'AVC d'un proche) qui ont placé la parole de l'élève au cœur de sa pédagogie. Elle détaille les piliers de sa classe : un cadre structurant (lois, code son), une organisation matérielle coopérative (pot commun, absence de trousse individuelles), et des routines qui responsabilisent les élèves (gestion du début de journée, choix des places).

La classe s'articule autour d'outils favorisant la coopération, le lien école-famille et l'autonomie, tels que le journal de classe numérique, le plan de travail, et une mascotte nommée Jules qui voyage dans les familles. Des moments d'échanges structurés comme le "Quoi de neuf ?" et le conseil coopératif permettent de libérer la parole, de gérer la vie de classe et de lancer des projets collectifs (chorégraphie, peinture d'un banc). L'évaluation est formative, utilisant des auto-évaluations ("bilan flash") et des outils numériques comme ClassDojo, qui sert aussi de lien avec les parents. La philosophie repose sur la réciprocité ("tu m'écoutes, je t'écoute"), la valorisation des compétences de chaque élève via les "marchés de connaissances" et la déconstruction des stéréotypes. La gestion des règles est basée sur des conséquences logiques, comme la perte du droit de vote au conseil pour les élèves perturbateurs.

### **1. Introduction, Parcours et Philosophie**

Angélique Libbrecht a d'abord suivi une formation d'animatrice. Puis, elle a eu des expériences en Suisse (français langue étrangère, classe multi-âges) et en France, ainsi que des inspirations tirées de visites de classes (Stéphanie Fontdecaba, Sarah Zannetacci), d'échanges avec des stagiaires québécoises et de sa participation à des groupes d'éducation nouvelle. Sa pédagogie est centrée sur la parole de l'élève, une conviction née de deux événements majeurs :

1. Le décès soudain d'une élève de 6 ans, qui l'a poussée à questionner le bien-être d'un enfant contraint au silence à l'école.
2. L'AVC d'un proche, dont la rééducation de la parole (aphasie) lui a enseigné l'importance de laisser du temps, d'utiliser des supports visuels et d'intégrer la personne dans les discussions pour réapprendre à parler.

### **2. Organisation, Cadre et Routines de la Classe**

- Aménagement et matériel : la classe est équipée d'un TBI et d'un tableau à craie. Il n'y a pas de trousse individuelles ; un "pot commun" de matériel oblige les élèves à discuter, échanger et se responsabiliser.

- Le cadre (lois et règles) : il s'inspire des "lois de la classe" (droit à la tranquillité, devoir d'aider, etc.) complétées par deux règles principales : "on respecte le code son" et "on écoute celui qui parle". La mise en place de ces règles, appliquées par tous (y compris les adultes), fait l'objet d'une longue discussion en début d'année. L'erreur est présentée comme permise et normale.

- Routines et autonomie des élèves : Les élèves commencent la journée eux-mêmes en gérant des tâches (comptage pour la cantine, affichage de l'horaire au TBI), ce qui libère du temps et leur parole. En plan de travail, une routine stricte (copier le journal de classe, travailler pendant un temps défini) est affichée et suivie. Pour la gestion des places, les élèves choisissent leur place et leur voisin tous les 15 jours, avec pour condition de travailler. Ce processus est une négociation qui apprend aux enfants à justifier leurs choix et à mieux se comprendre. Pour parler à l'enseignante, un élève place son étiquette dans une colonne "salle d'attente" et doit continuer à travailler. Ce système gère le flux de demandes, évite le bruit et fait gagner du temps. Les élèves ont des "métiers" qu'ils conservent longtemps. Pour en changer, ils doivent échanger leur poste ou "démissionner" en justifiant leur choix.

### **3. Outils Pédagogiques et Projets Coopératifs**

- La mascotte "Jules" : un castor en peluche qui voyage dans les familles le week-end. Les parents partagent des photos de ses aventures via ClassDojo, servant de support d'expression orale pour l'enfant. Cet outil crée un lien fort école-famille, valorise les savoir-faire parentaux et aide les "petits parleurs" à s'exprimer.
- Le "Quoi de neuf ?" : moment de partage structuré où les élèves racontent un événement. Un élève "assistant" gère la parole et le temps. Cela libère la parole et peut initier de nouveaux projets.
- Projets collectifs : des projets émergent du "Quoi de neuf ?" ou du conseil (création d'une chorégraphie, peinture d'un banc pour la commune). Les décisions, comme le design du banc, sont prises par vote collectif.
- Apprentissages et évaluation : pour une nouvelle notion, l'enseignante active les connaissances antérieures et laisse un temps de réflexion avant les réponses. Des vidéos de leçons sont créées pour les parents et des applications numériques sont utilisées pour l'évaluation formative. Le "Bilan Flash" est un système d'auto-évaluation rapide (Smiley/Moyen/Appui) sur des notions précises (ex: table de 5, lecture de l'heure).

### **4. Gestion des besoins, des règles et implication des parents**

- Gestion des besoins spécifiques : les outils d'aide (casques anti-bruit) sont disponibles pour tous les élèves, sans stigmatisation liée à un diagnostic (TDAH, dyslexie).
- Gestion des règles et sanctions : le respect des règles est basé sur la réciprocité - si un élève ne respecte pas une règle, l'enseignante ne respectera pas sa demande. Un élève perturbant le conseil à trois reprises perd son droit de parole en conseil, une sanction vécue comme très forte.
- Marchés de connaissances : ateliers où élèves ou parents partagent un savoir-faire (cuisine, bricolage, etc.). Organisés environ une fois par mois, ils visent à valoriser les compétences de chacun, redonnant le goût d'apprendre aux élèves en difficulté et montrant que l'échange de savoirs est réciproque.
- Lutte contre les stéréotypes : la classe a collectivement décidé que les couleurs n'étaient pas associées au genre ("le rose n'est pas pour les filles, le bleu n'est pas pour les garçons").
- Communication avec les parents (ClassDojo) : cette application, utilisée par 100% des parents, facilite la communication (vie de classe, photos, leçons). Une autorisation de droit à l'image est demandée en début d'année.

### **5. Bibliographie**

Angélique Libbrecht recommande trois ouvrages qui l'ont marquée :

1. "Apprendre à créer pédagogie coopérative".
2. "Échanger les savoirs à l'école maternelle" de Claire Herbert-Suffrin et Fatima Khadri.
3. "Apprendre à apprendre" de Jean-Michel Zakarchouk.